

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 8 (1969-1970)
Heft: 33

Rubrik: Vacances en Suisse, organisées par Pro Juventute : avis aux parents

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

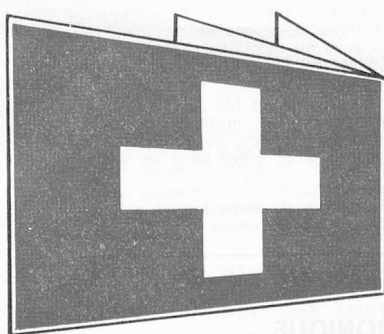
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



8ème Année - No 33 - Mars 1970

Paraît 4 fois par an

5042

le courrier suisse

Publié sous les auspices de la Conférence des Présidents et Délégués des Sociétés Suisses de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg

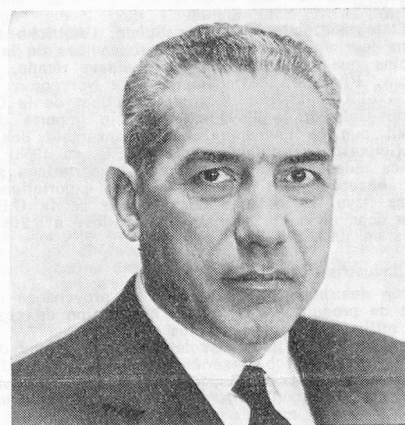
BIENVENUE A NOTRE NOUVEL AMBASSADEUR

Monsieur **Henri Monfrini**, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse, est arrivé à Bruxelles à la mi-février. Il a présenté ses lettres de créance à Sa Majesté le Roi Baudouin le 6 mars.

Monsieur Henri Monfrini est né en 1913 à Lausanne, ville dont il possède la bourgeoisie, en même temps que celle de La Neuveville (Berne). Après avoir passé toute sa jeunesse dans la capitale vaudoise, où il fit ses études gréco-latines, il entra en 1930 à l'université de Lausanne, Faculté de Droit. Ayant terminé ses études universitaires en 1934, il compléta sa formation par des stages à Bologne, Heidelberg et Berlin, où il soutint sa thèse de doctorat, qu'il soutint en 1937.

Dès lors, après obtention du brevet d'avocat vaudois en 1939, M. Henri Monfrini pratiqua le barreau à Lausanne durant plusieurs années, tout en s'intéressant très tôt à la chose publique, plus spécialement dans le cadre du Grand Conseil vaudois. Entré au Conseil National en 1953, M. Henri Monfrini se spécialisa d'emblée dans les questions internationales, notamment à la II^e section de la Commission des Finances, à savoir celle qui s'occupe de la gestion financière du Département Politique, et à la Commission des Affaires Etrangères; durant cette période, il déploya également une grande activité hors du pays, à l'occasion des sessions de l'Union interparlementaire de Londres, Tokio, Varsovie, Brasilia, Rome, Bruxelles et Belgrade.

En 1963, M. Henri Monfrini fut appelé par le Programme des Nations Unies pour le Développement à faire partie, en qualité d'expert pour le droit public, de la délégation chargée d'étudier l'éventualité d'une association entre le Sénégal et la Gambie. Puis il occupa son premier poste de Chef de Mission, de 1964 à 1966, en tant que Représentant résident du Bureau de l'Assistance technique des Nations-Unies au Gabon et en République Centrafricaine. En 1966, le Conseil fédéral le nomma Ambassadeur de Suisse en



Côte d'Ivoire, au Dahomey, au Niger et en Haute-Volta, poste qu'il occupa jusqu'à sa nomination à Bruxelles.

Monsieur et Madame Henri Monfrini ont trois enfants, tous mariés.

Au nom de nos lecteurs et de la Communauté suisse, nous adressons à son Excellence et à Madame Monfrini nos vœux les plus dévoués pour leur nouvelle carrière en Belgique.

Nous espérons qu'en dehors de ses activités diplomatiques, notre nouvel Ambassadeur trouvera auprès de ses compatriotes et au sein de nos sociétés un accueil et un appui qui rendront sa tâche plus légère.

-cdr-

NECROLOGIE

Nous avons le pénible devoir de vous annoncer le décès de Monsieur **E. KESSLER**, retiré depuis quelques années sur les rives du lac de Morat. Monsieur Kessler a été pendant ses nombreuses années passées en Belgique l'un des piliers de notre communauté, en particulier au cours de la dernière guerre.

Nous venons aussi d'apprendre la brutale disparition, en pleine fleur de l'âge, de M. **J. DECOUTERE**, collaborateur du Courrier Suisse, laissant un fils de 11 ans, Stéphane, qui avait déjà perdu sa mère quelques mois plus tôt.

Nous tenons à adresser nos condoléances émues aux familles de ces disparus.

VACANCES EN SUISSE organisées par PRO JUVENTUTE

Avis aux Parents

Comme les années précédentes, notre société se charge de prendre les inscriptions et d'organiser le convoi. Les places gratuites sont réservées avant tout aux enfants de familles totalement dépourvues de ressources (garçons et filles de 7 à 15 ans, années de naissance 1955 à 1963).

Le nombre de places gratuites réservées à notre Colonie étant limité, nous ne pourrions enregistrer les demandes de placement qu'à titre provisoire, sans engagement. **REPONDEZ AU PLUS TOT, C'EST DANS VOTRE INTERET.**

Pour les enfants invités, le nombre est limité. Aussi, nous espérons qu'un bon nombre d'entre eux seront invités par des parents ou des amis et pourront bénéficier de l'organisation de notre convoi. Tous voyagent sous la garde de convoyeuses et les uns comme les autres seront

Offert par :

SOBIMA s.p.r.l., 19-21 Rue des Paroissiens - 1000 Bruxelles

Concessionnaire de

HERMES

Precisa

un produit **paillard**

Retour éventuel :
Rue Philippe-le-Bon, 2
1040 BRUXELLES

conduits aussi près que possible de leur lieu de séjour.

Les formulaires d'inscription pourront être demandés à **Madame Ernest WAHL, 644, chaussée Romaine, à Strombeek-Bever** (tél. 78.52.27). Le **délai extrême** pour les inscriptions est fixé au **27 mars 1970**. Il ne sera pas adressé d'autre appel que celui-ci. Le montant des frais de voyage Bruxelles-Bâle et retour sera versé avant le départ de Bruxelles. Nous examinerons avec bienveillance toute demande de réduction de ces frais. Les enfants de parents nécessiteux bénéficieront de la gratuité.

Départ : 2 juillet. Retour : 28 août 1970.

Nous vous conseillons de répondre d'urgence à cette offre, afin qu'elle puisse être prise en considération. Aucune demande ne pourra être acceptée après le 27 mars.

N.B. — Correspondance à adresser exclusivement à Mme Wahl à l'adresse ci-dessus.

Société Philhelvétique.

LA VIE ECONOMIQUE

Nous devons à l'amabilité de l'Ambassade les **chiffres** ci-dessous **indiquant l'interdépendance économique entre la Suisse et la C.E.E.**

1. Commerce total

Les trois Etats neutres que sont la Suède, l'Autriche et la Suisse importent dans leur ensemble plus de marchandises de la C.E.E. et y exportent moins que les quatre pays candidats réunis, à savoir la Grande-Bretagne, l'Irlande, le Danemark et la Norvège.

La Suisse, à elle seule, est le troisième client de la Communauté, après les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Elle importe de la C.E.E. presque autant que le Royaume-Uni ou l'ensemble des trois pays scandinaves (importations suisses de la C.E.E. en 1968 : 11.554 millions de francs suisses). En revanche, les exportations suisses vers la C.E.E. sont beaucoup plus modestes que les exportations correspondantes de ces pays. La balance commerciale de la C.E.E. avec la Suisse accuse donc un solde actif, qui s'est élevé à 5.218 millions de francs suisses en 1968.

2. Echanges industriels (1)

88 % environ des importations suisses en provenance de la C.E.E. se composent de produits industriels. L'importation de ces produits a atteint 10.191 millions de francs suisses en 1968.

Dans le secteur industriel, qui est déterminant du point de vue de la croissance économique, la balance commerciale de la C.E.E. avec la Suisse a accusé, l'année passée, un solde actif de 4.492 millions de francs suisses.

3. Echanges agricoles (2)

Etant donné le niveau élevé des excédents de production agricole dans la C.E.E., la Suisse constitue pour celle-ci un débouché particulièrement important aujourd'hui dans ce domaine. La Suisse absorbe un tiers de toutes les exportations agricoles de la C.E.E. vers les pays européens et 13 % des exportations agricoles totales de la Communauté. La moitié environ de toutes les importations agricoles de la Suisse provient de la Communauté.

4. Marché du travail

437.000 étrangers travaillant en Suisse — soit 3/4 de toute la main-d'œuvre étrangère — venaient en 1968 de pays membres de la Communauté. Le transfert de leurs salaires à destination de la C.E.E. peut être estimé à 800 millions de francs suisses par an.

5. Trafic de transit

Etant donné sa situation géographique au centre de l'Europe, la Suisse joue un rôle important dans le trafic de marchandises entre pays de la C.E.E. Comme les voies d'acheminement les plus courtes et les moins chères entre le nord et le sud traversent la Suisse, 15 millions de tonnes de marchandises en provenance et à destination de pays de la C.E.E. ont transité par la Suisse en 1968.

6. Secteur financier

En 1968, le montant des capitaux exportés de la Suisse vers la C.E.E. fut approximativement de 3 à 4 milliards de francs suisses. La part de la C.E.E. dans le total des biens suisses à l'étranger, total estimé à environ 122 milliards de francs suisses en 1968, représente probablement 25 à 30 % soit un montant de 30 à 37 milliards de francs suisses.

7. Assurances et tourisme

En matière d'assurances et de tourisme, il existe d'étroites relations entre la Suisse et la C.E.E. Bien que le solde des échanges dans ces domaines soit favorable à la Suisse, il faut tenir compte du fait que les assureurs suisses couvrent pour leurs clients de la C.E.E. des risques importants et que les touristes suisses dans les pays de la C.E.E. y dépensent des sommes considérables.

Les échanges entre la Suisse d'une part, la Belgique et le Luxembourg d'autre part.

En 1968, les importations totales suisses en provenance de la Belgique et du Luxembourg se sont élevées à 667 millions de francs suisses, tandis que les exportations suisses vers ces pays atteignaient le chiffre de 419 millions de francs. La balance commerciale de la Belgique et du Luxembourg avec la Suisse s'est ainsi soldée par un excédent de 248 millions de francs.

Le taux de croissance des échanges de marchandises entre la Suisse d'une part, la Belgique et le Luxembourg d'autre part, a été de 87 % entre 1958 et 1968.

Dans le **secteur industriel** (1), la Suisse a importé de la Belgique et du Luxembourg, en 1968, pour 626 millions de francs de marchandises, alors que ses exportations vers ces pays se montaient à 383 millions de francs. Il en est résulté un excédent de 243 millions de francs en faveur de la Belgique et du Luxembourg.

Dans le **secteur agricole** (2), les chiffres furent les suivants. Importations de la Belgique et du Luxembourg : 41 millions de francs. Exportations vers ces pays : 36 millions de francs. Le solde actif en faveur de la Belgique et du Luxembourg s'est élevé dans ce secteur à 5 millions de francs.

(1) Chapitres 25 et ss. de la Nomenclature de Bruxelles.

(2) Chapitres 1 à 24 de la Nomenclature de Bruxelles.

LE VIRAGE DE L'ELECTRONIQUE DANS L'INDUSTRIE MECANOGRAPHIQUE SUISSE

Le Groupe PAILLARD S.A., à Yverdon, la plus importante industrie de Suisse Romande, fabrique, comme chacun le sait, ses fameuses caméras Bolex de même que les machines à écrire ou comptables Hermes, et les calculatrices Precisa. En continue expansion le Groupe Paillard a acquis début 1969 la majorité de la principale fabrique de machines à écrire française Japy, sise à Beaucourt dans le Jura. Ceci s'ajoutera aux nombreuses usines que Paillard possède à Yverdon, Orbe, Sainte-Croix, Zurich, Säckingen, ainsi qu'au Japon et au Brésil.

Depuis une cinquantaine d'années Paillard a continuellement innové et amélioré ses différents produits. Plus spécialement en ce qui concerne Hermes et Precisa, le centre de recherche Paillard à Yverdon s'est résolument tourné vers l'avenir en utilisant au mieux les possibilités offertes par l'électronique afin de réaliser des machines de bureau toujours plus évoluées et aux performances croissantes.

Après le succès des prototypes aux foires d'Hanovre et autres, les premiers modèles entièrement électroniques sont sortis de fabrication fin 1969. Il s'agit d'une part des calculatrices imprimantes électroniques Precisa 370, de l'Hermes 114 à programme et de la facturière électronique F-4.

En moins de trois ans, le chiffre d'affaires en machines à écrire et comptables Hermes a quasi quintuplé en Belgique. La calculatrice Precisa, déjà très bien introduite sur le marché, n'a fait que tripler son chiffre...

Paillard, représenté en Belgique par la firme Sobima pour le matériel mécanographique, compte beaucoup sur le marché belge : marché test, difficile et sélectif. Ceci ne fait que l'encourager. La préparation est le secret de la qualité. Le virage de l'électronique permettra à l'industrie mécanographique suisse d'occuper une place de choix parmi les industries européennes dites de pointe.

LA VIE CULTURELLE SUISSE EN BELGIQUE

La deuxième Foire internationale du Livre se tiendra à Bruxelles, au Centre Rogier, du 14 au 22 mars 1970, sous le thème « Lire pour réussir ». S.A.R. le Prince Albert en a accepté la présidence d'honneur.

Nous tenons à signaler cette manifestation dans notre « Courrier » étant donné qu'il y aura une participation suisse. Notre pays sera représenté sous la forme d'un stand collectif organisé par la Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande.

Rappelons que pendant la dernière guerre, l'édition dans les pays voisins avait par la force des choses baissé dans des proportions importantes, tandis qu'au contraire en Suisse elle prenait un essor considérable. Cet essor s'est maintenu. Et non seulement l'édition suisse a acquis une renommée mondiale — nous pensons en particulier aux remarquables éditions d'art Skira — mais encore notre pays est devenu un exportateur de livres. Les Guildes et autres Cercles bibliophiles y ont contribué de façon notable. La Suisse exporte annuellement pour 122 millions de francs suisses de livres et publications diverses, dont 3 millions pour la Belgique (nos plus gros clients sont la France et l'Allemagne).

Nous invitons donc tous nos lecteurs à aller visiter le stand de la Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande. De nombreux auteurs, belges et étrangers, viendront dédicacer leurs ouvrages à la Foire et, à ce propos, il convient de mentionner particulièrement que tous les livres présentés au public pourront être achetés sur place.

Une autre particularité de cette manifestation sera l'ordinateur installé à l'entrée de la Foire, chargé de guider les visiteurs vers les livres qu'ils cherchent. Sur simple demande et gratuitement, chacun pourra consulter cet ordinateur et recevra immédiatement la liste des stands où se trouvent telle ou telle catégories d'ouvrages. Ceci laisse supposer qu'il vous indiquera aussi le chemin du stand de la Suisse romande.

R.G.